Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 036-213601594-20261019-20261086-DE

Département de l'Indre — **Délibération du Conseil Municipal**

Commune du Poinçonnet — **Séance du 19 octobre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf octobre, à 18h30, le Conseil Municipal du Poinçonnet, dûment convoqué le treize octobre deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, 1 place du 1er Mai, sous la présidence de Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire.

Etaient Présents : ALAUME Virginie – BARON Bernard – BONESME Elodie – BOSSUT Martine – CAGNATO Frédéric – DARDANT-LORILLOUX Gaëlle – DELALANDE Elisabeth – DESAIX Ludovic – DUPRÉ-SÉGOT Danielle – FORT Jean-Michel – FOUCHET Mathilde – FOURÉ Eric – GORGEON Célia – GRABOWSKI François – MICHAUD Laurent – PALLEAU Bruno – PHILIPPON Emilie – QUESADA Jean-François – RENÉ Adrien – RIPART Christine – THOMAS Vincent – THOONSEN Fanny – TRISTANT Patrick – VARVOU Nathalie – VIRARD Christian – VIGNAU Olivier

Absents avec pouvoirs : AUGER Frédéric (procuration à VIGNAU Olivier) – CHAUVAT Mayline (procuration à DUPRÉ-SÉGOT Danielle) – DUPEYRON Marie-Christine (procuration à VIRARD Christian)

Secrétaire de Séance : VARVOU Nathalie

Présents : 26 — **Pour : 29**
Absent : 0 — **Contre : 0**
Pouvoirs : 3 — **Abstention : 0**

N°2026-10-86 : RH – EMPLOI PERMANENT : Rapport– Création d'un emploi permanent – agent chargé d'instruction des dossiers d'urbanisme

(dossier présenté en Commission des finances du 12/10/2026)

Rapporteur : Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire

CONSIDÉRANT qu'un agent au grade d'adjoint administratif principal de 1re classe, occupant actuellement le poste d'agent chargé d'instruction des dossiers d'urbanisme, a passé l'examen de rédacteur principal de 2e classe et remplit l'ensemble des conditions statutaires pour accéder au grade de rédacteur principal de 2e classe par voie de promotion interne ;

CONSIDÉRANT que l'inscription de cet agent sur la liste d'aptitude a été validée par le Centre de Gestion de l'Indre en date du 1er octobre 2026 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de créer un emploi d'agent chargé d'instruction des dossiers d'urbanisme au tableau des effectifs afin de permettre la nomination de l'agent concerné à son nouveau grade ;

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 036-213601594-20261019-20261086-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE de créer** un emploi permanent d'agent chargé d'instruction des dossiers d'urbanisme au grade de rédacteur principal de 2e classe à temps complet, relevant de la catégorie B à compter du 1er janvier 2027 ;
- **CHARGE** Madame le Maire à procéder à la nomination de l'agent inscrit sur la liste d'aptitude établie par le Centre de Gestion de l'Indre ;
- **SUPPRIME** l'emploi permanent d'agent chargé d'instruction des dossiers d'urbanisme au grade d'adjoint administratif principal de 1re classe à compter du 1er janvier 2027 ;
- **MODIFIE**, en ce sens, le tableau des emplois permanents de la commune ;
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à cet emploi sont inscrits au budget communal, notamment au chapitre 012 « Charges de personnel » ;
- **DONNE** tout pouvoir à Madame le Maire ou à son représentant pour l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance

Nathalie VARVOU

Le Maire,

Mairie LE POINCONNET (Indre)

Danielle DUPRÉ-SÉGOT